**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 33 (1888)

**Heft:** 12

**Artikel:** Marche du bataillon de carabiniers No 1

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-336796

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quels sont les devoirs du commandant de bataillon?

Entrée au service, étapes, marches, prescriptions communes aux divers cantonnements.

- d) Etude sur les différents modes qu'une batterie peut employer pour prendre position avant le combat, dans différentes hypothèses tactiques.
- e) Faire le plan d'une fortification de campagne ayant existé, avec le relevé du terrain environnant; indiquer la garnison. Quelles seront les forces nécessaires pour l'attaque et les moyens à employer?
- f) Du choix, du recrutement et de l'instruction des quartiers-maîtres.

Les mémoires devront porter une devise ou un numéro, et être adressés avant le 31 mars 1889 à M. le lieut.-colonel J. E. Dufour, président.

Une somme de 200 francs sera mise à la disposition du jury pour récompenser, s'il y a lieu, les meilleurs travaux.

Quoique le local de la Société soit toujours ouvert et à la disposition des sociétaires, la soirée du samedi sera plus spécialement consacrée à des réunions familières.

Les séances auront lieu le mercredi, à huit heures du soir.

Plusieurs officiers ont assuré leur concours au Comité, en sorte que ce dernier pense pouvoir promettre un certain nombre de conférences sur des sujets variés.

La première conférence a été donnée le 5 courant par M. le capitaine du génie *Cartier*, sur *le Bourget* (30 octobre 1870.)

Les mercredis qui ne seront pas réservés aux conférences seront consacrés au jeu de la guerre, exercé sur de nouvelles cartes du pays.

# Marche du bataillon de carabiniers nº 1.

Les exercices de marche ont pris, depuis un certain temps, un grand développement dans notre armée. Plusieurs bataillons de la I<sup>re</sup> division ont exécuté cette année à la fin de leurs cours de répétition des marches importantes. Le bataillon de carabiniers, entre autres, a tenu à prouver par une marche de montagne qu'il pourrait, à l'occasion, fonctionner comme troupe alpine.

Voici quelques détails sur cette marche exécutée du 30 septembre au 3 octobre et dont le numéro d'octobre de la *Revue militaire* a donné un court récit.

M. le colonel-divisionnaire Ceresole, inspecteur du cours, avait donné pour cet exercice la supposition suivante:

Une armée ennemie est arrivée jusqu'à la ligne de l'Orbe-Venoge. Une armée suisse se concentre près de Fribourg; elle a détaché la I<sup>re</sup> division à Bulle et environs; en outre, la brigade d'infanterie de landwehr qui est attachée à la I<sup>re</sup> division occupe le Bas-Valais de Villeneuve à St-Maurice.

Pour surveiller le littoral et maintenir les communications avec le corps d'occupation du Bas-Valais, le commandant de la I<sup>re</sup> division a détaché à Vevey le bataillon de carabiniers nº 1.

Le 30 septembre, à midi, le commandant de la I<sup>re</sup> division avise le commandant de ce bataillon qu'un corps ennemi est en marche sur Lausanne-Vevey et que, devant des forces très supérieures, le bataillon doit se replier derrière la Veveyse. Le bataillon cantonne le soir à Charnex et Brent.

Le 30 septembre au soir, une dépêche annonce que la I<sup>re</sup> division a été attaquée et a dû se concentrer sur Bulle et que le corps d'occupation du Bas-Valais a dû également se replier. Le bataillon de carabiniers reçoit en conséquence l'ordre de se retirer par le col de Jaman sur Montbovon, le mouvement doit commencer le 1<sup>er</sup> octobre au matin.

Le 1<sup>er</sup> octobre le bataillon de carabiniers traverse le col de Jaman et reçoit l'ordre d'aller renforcer la brigade de landwehr. Le col de Jaman reste occupé par le landsturm de la contrée.

Pendant ce temps la brigade de landwehr a évacué la plaine du Rhône; un de ses régiments se retire sur le Chatelet par le Pillon; l'autre sur Château-d'Œx. Le bataillon de carabiniers cantonne aux Moulins le 1<sup>er</sup> octobre au soir. La I<sup>re</sup> division est toujours à Bulle.

Dans la soirée du 1<sup>er</sup> octobre l'armée suisse prend l'offensive. Le corps d'occupation de Château-d'Œx-Chatelet reçoit l'ordre de rejeter les colonnes ennemies dont l'approche est signalée sur les routes des Mosses et du Pillon. Le régiment de landwehr, qui est à Château-d'Œx, suit la route des Mosses; il doit occuper la position de la Lécherette, attaquer l'ennemi et le repousser au-delà du Sépey pour faciliter en même temps le mouvement offensif du Chatelet sur la vallée des Crmonts.

Le 2 octobre le bataillon de carabiniers forme l'avant-garde du régiment de landwehr qui vient de Château-d'Œx. Il repousse l'ennemi à la Lécherette et occupe le Sépey. Des détachements de landsturm surveillent les passages secondaires : Jaman, Chaude, Ayerne et la Pierre du Moëllé.

Le 3 cctobre, le bataillon de carabiniers marche du Sépey à Aigle. Le commandant du bataillon donnera sur ces bases les ordres détaillés pour chaque jour.

1<sup>er</sup> jour. De Lausanne à Brent et Charnex. Parcours: 25 kilom. Le bataillon, fort de 681 hommes, quitte la caserne de Lausanne à 8 h. du matin. Le temps est affreux, la pluie tombe à torrents, les yeux de tous se portent sur le col de Jaman couvert d'épais nuages. Mais, par une contradiction souvent observée, les hommes sont

beaucoup plus gais que par le beau temps et plus il pleut plus ils chantent.

Sur la place d'armes de Lutry, M. le colonel-divisionnaire Ceresole passe une rapide inspection du bataillon.

La halte du milieu du jour a lieu à 12 h. 30 dans un pré au-dessous du village de Corseaux; la troupe y mange la viande apportée dans la gamelle et reçoit une distribution de vin.

Dans la matinée six hommes ont dû, pour des causes diverses, (pieds blessés, rhumatisme) être dispensés de la course et renvoyés à la caserne de Lausanne.<sup>1</sup>

A 2 h. l'on repart et l'on traverse Vevey au milieu d'un grand concours de population. La fanfare maintient sa réputation et tient à prouver, en jouant à travers toute la ville, qu'elle peut se passer du concours des tambours.

A 4 h. 30 le demi-bataillon de droite prend ses cantonnements à Charnex, celui de gauche à Brent. Un accueil chaleureux est fait à tous par la population et les autorités.

Tout le monde souhaite pour le lendemain un temps plus favorable.

2<sup>me</sup> jour. De Brent et Charnex aux Moulins par le col de Jaman. Parcours horizontal: 22 kilomètres. Différence d'altitude: 936 mètres.

C'est à 6 heures du matin que le bataillon se met en marche, une de ses compagnies faisant le service de sûreté. Deux hommes sont restés au cantonnement. (L'un déclaré incapable de faire la course est renvoyé à la caserne de Lausanne, l'autre rejoirt dans la journée.) Le bataillon passe à 8 h. aux Avants et commence à gravir le sentier assez raide qui conduit au col. Les chemins sont passablement détrempés, mais le temps couvert et frais est favorable à la marche. Les officiers montés mettent pied à terre et leurs chevaux, au nombre de neuf, sont réunis en colonne sous le commandement d'un officier. Le chemin, en partie pavé, est fort glissant; il faut beaucoup d'attention de la part de ceux qui conduisent les chevaux pour les empêcher de tomber et de fréquentes haltes sont nécessaires pour les laisser souffler.

A 10 heures, après quatre heures d'une marche fatiguante, les compagnies arrivent au col à cinq minutes de distance les unes des autres. Au milieu d'un épais brouillard le commandant réunit son bataillon, fait former les faisceaux et la troupe est rêpartie dans les chalets où un excellent verre de vin leur est généreusement offert par les autorités locales de Montreux.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous pensons que dans le récit d'un service de marche, il est intéressant de donner exactement et chaque jour le nombre de malades. Les renseignements sanitaires nous ont été fournis par un rapport spécial du médecin du bataillon.

Pendant une heure on se repose et on se réconforte. Mais le temps presse et l'étape est encore longue. A 11 h. 15 M. le colonel Ceresole fait sonner la générale et, après quelques mouvements rendus difficiles par le brouillard toujours plus épais, on commence la descente.

La colonne des chevaux a, par précaution, pris de l'avance, car si la montée n'a pas toujours été facile, la descente l'est moins encore. Le sentier très rapide est jonché de grosses pierres glissantes. Parfois les pauvres bêtes s'arrêtent et regardent avec étonnement ce mauvais chemin qui ne leur rappelle que bien vaguement les grandes routes de la plaine. La colonne parvient cependant sans accident à 12 h. 30 au Pont de la Latte où elle attend la troupe qui y passe à 1 h. 30. Le temps s'est levé, le soleil est splendide. La descente pénible est terminée, un bon chemin conduit à Montbovon où le bataillon fait son entrée à 2 h. 30.

Pendant la halte, la troupe prouve à ses chefs que la fatigue n'a pas de prise sur le moral des vrais carabiniers et que pour eux un passage de montagne n'est que jeu d'enfant. La fanfare joue ses marches les plus entraînantes, un groupe de chanteurs donne un concert aux officiers, partout règne la plus franche gaîté.

A 4 h. 30 on repart pour arriver à 7 h. aux Moulins. La journée a été longue et pénible, mais tout s'est passé sans accident.

3<sup>me</sup> jour. Des Moulins au Sépey par les Mosses. Parcours horizontal: 20 kilomètres. Différence d'altitude, 456 mètres.

Le bataillon se met en marche à 7 h. sous une pluie froide qui ne tarde heureusement pas à cesser. Le ciel reste couvert. Huit hommes souffrant de pieds blessés et incapables de continuer la course à pied sont évacués en char sur Aigle.

D'après la supposition générale le bataillon de carabiniers représente pour la journée l'avant-garde du régiment de landwehr qui de Château-d'Œx a reçu l'ordre de prendre l'offensive et de repousser l'ennemi signalé sur la route des Mosses. En conséquence le commandant du bataillon organise un service de sûreté et détache sa 4<sup>e</sup> compagnie qui, par un chemin plus court, va prendre position pour figurer l'ennemi.

Ensuite d'un malentendu cette compagnie ne prend que fort tard un emplacement de combat sur la hauteur au sud-est de la Lécherette. A 9 h. 45 la première compagnie attaque de front, bientôt appuyée sur sa gauche par la seconde et une partie de la troisième compagnie, elle force l'ennemi à se replier. Après un combat assez long, une dernière position est attaquée à la bayonnette et enlevée avec beaucoup d'entrain. A 11 h. 30 la retraite sonne et le bataillon se rend aux Fontaines où a lieu la grande halte.

Là encore, tout en savourant sa ration de Chicago fédéral, la

troupe montre par sa gaîté qu'elle a bien supporté les fatigues de la matinée.

On repart à 3 heures et, après deux heures de marche, on arrive au Sépey. La pluie tombe serrée; les hommes sont contents de trouver une soupe chaude et de bons cantonnements.

4me jour. Du Sépey à Aigle. Parcours, 10 kilomètres.

Le bataillon se rassemble par une pluie torrentielle qui est tombée pendant toute la nuit et qui, le même jour, faisait tant de ravages à Lavaux et Lausanne. A 8 h. 10 on se met en marche en laissant en arrière un seul homme qui, ensuite d'une chute faite au cantonnement, sera conduit à Aigle en char. Malgré le mauvais temps les hommes chantent et plaisantent; ils savent que l'étape est courte.

A 10 heures la pluie redouble, le ciel est noir, le tonnerre gronde; c'est au milieu d'une triple haie de parapluies que le bataillon, trempé jusqu'aux os, fait son entrée à Aigle. Il est conduit au Stand où l'on distribue à chaque homme une demi-bouteille d'un excellent vin offert à leurs frères d'armes par les carabiniers de landwehr et de landsturm de la localité. Puis les compagnies sont conduites dans leurs cantonnements où elle reçoivent la soupe. Après-midi la pluie tombe toujours; les hommes sont consignés et nettoyent armes, habits et équipements.

Le lendemain matin, par un temps superbe, M. le colonel-divisionnaire Ceresole passe l'inspection du bataillon sur la place des Glariers.

Après quelques mouvements de l'école de bataillon a lieu le défilé fort bien réussi.

M. le colonel Ceresole remet à M. le major Milliquet, commandant du bataillon, la lettre suivante dont il est donné lecture à la troupe:

- « Monsieur le major. Je vous charge d'exprimer à votre bataillon ma
- » satisfaction complète au sujet de sa discipline, de sa tenue et de
- » son entrain pendant l'exercice de marche de quatre jours que je
- » viens de faire avec vous. Malgré des chemins et un temps qui ren-
- » daient cet exercice souvent difficile et pénible, le bataillon de cara-
- » biniers nº 1 a prouvé qu'il est une troupe d'élite et qu'en cas de
- » danger la Patrie peut compter sur lui. »

A 10 h. 15 le bataillon était licencié à la gare.

S.-Ed. de M.



## VARIÉTÉ

### Une batterie d'artillerie au Furke-Pass.

Cet extrait, dû à la plume de M. Th. de Vallière, a paru dans la Bibliothèque universelle, numéro de janvier 1870: